

CONFERENCE-DEBAT

LA DECISION URGENDA

QUEL AVENIR POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Cour d'appel de La Haye du 9 octobre 2018

Dans le cadre du Projet de recherches GIP *Mission Droit et Justice* **Les Dynamiques du contentieux climatique** et du GDR CLIMALEX



Le 23 novembre 2018

17h00-19h00

Centre Panthéon,
Salle 216
12 place du Panthéon
75005 Paris

PRESENTATION DE L'AFFAIRE URGENDA

Marta Torre-Schaub, Directrice de recherche, CNRS, ISJPS, Université Paris 1,
Directrice du GDR CLIMALEX et du Projet Les Dynamiques du contentieux climatique

DÉBAT ANIMÉ PAR MARTA TORRE-SCHAUB ET BLANCHE LORMETEAU EN PRÉSENCE DE :

- **Francis Haumont**, Professeur extraordinaire à l'Université catholique de Louvain, avocat aux barreaux de Bruxelles et Nice.
- **Christian Huglo**, Avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit public et droit de l'environnement, enseignant en droit de l'environnement
- **Sébastien Duyck**, Senior Attorney, Center for International Environmental Law, Genève
- **Henri Waisman**, Senior Researcher au sein du programme Climat à l'IDDRI, Paris, co-auteur du rapport du GIEC 2018